

Loi travail : c'est toujours non !

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! Une nouvelle fois, malheureusement, ce proverbe se révèle exact et caractérise bien la politique gouvernementale.

Après avoir préparé un projet de loi sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales de salariés.

Après avoir annoncé, à grands renforts de communication, quelques modifications formelles qui ne changeaient rien au fond de ce projet.

Après une opposition toujours aussi résolue d'une grande majorité de salariés (70% selon les sondages) avec des mobilisations importantes et répétées.

Après même, une opposition d'une partie de sa propre majorité ; au final, le gouvernement a donc choisi d'imposer sa « loi travail ». Une loi censée, d'après lui, donner un nouvel élan au « dialogue social » passerait donc sans aucun débat parlementaire : tout un symbole !

Même avec le 49-3, cette loi nous n'en voulons toujours pas !

La régression sociale qu'elle porte en elle, pour nous, c'est définitivement non ! La répression et la stigmatisation des syndicats, notamment de la CGT, n'y changeront rien ! Le retrait de la « loi travail » s'impose toujours !

Le mardi 14 juin, tous en grève et à Paris pour la manifestation nationale afin de montrer haut et fort notre attachement au progrès social.

D'ici là, participez et faites participer à la votation citoyenne.

MARDI 14 JUIN

- POUR LE RETRAIT DE LA « LOI TRAVAIL »
- POUR DE NOUVEAUX DROITS POUR TOUS LES SALARIÉS

TOUS A PARIS ! Manifestation nationale

à l'appel de la FSU, CGT, FO, Solidaires
et de l'UNEF, FIDL et UNL

Des départs en cars seront organisés,
conjointement avec les autres
organisations syndicales de l'Eure.

**Sans attendre les heures et lieux de
départs (nous vous les
communiquerons dès qu'ils seront
arrêtés) :**

**Inscrivez-vous, dès aujourd'hui, pour
participer à la manifestation
nationale :**

fsu27@fsu.fr

ou 02 32 39 09 54

VOTATION CITOYENNE

Parce que la démocratie a un sens pour les salariés, les organisations mobilisées depuis 3 mois contre la « loi travail » proposent une votation citoyenne dans les entreprises, dans les établissements afin que chacun s'exprime.

Demandez aux militants de la FSU, le bulletin de vote.

Votez et faites voter !

TOUS CONCERNES !

L'enjeu est capital pour tous les salariés. Ceux du secteur privé évidemment. Mais aussi ceux du public !

Si la « loi travail » vise d'abord à modifier le Code du Travail, les agents de la Fonction Publique sont concernés, par solidarité bien sûr, mais aussi parce que ces mesures touchent le salariat en général, la jeunesse (leurs élèves, leurs enfants) ainsi que par les régressions qui pourraient être transposées dans le secteur public : les reculs dans les droits imposés aujourd'hui au privé pourraient l'être pour le public. En effet, nombre de règles inscrites dans le statut de la Fonction Publique sont la transposition de dispositions du Code du Travail. La loi de juillet 2010 sur le « dialogue social » dans la Fonction Publique prévoit que les accords « locaux » visent à transposer les accords validés au niveau national et ne peuvent qu'en améliorer les dispositions. Si les accords locaux dans la Fonction Publique devaient primer, cela conduirait à fragiliser encore un peu plus l'égalité de traitement des citoyens dans l'accès au service public ou celle des agents entre eux.

Loi travail : nous n'en voulons pas !

Nous n'en voulons pas, parce que nous savons qu'elle ne créera pas d'emploi : elle ne fera qu'aggraver encore la précarité pour un nombre plus important de salariés.

Nous n'en voulons pas, parce que nous savons que l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire le fait de privilégier l'accord d'entreprise aux dépens de l'accord de branche ou de la loi, c'est donner les pleins pouvoirs au patron. Il s'agit là d'une régression sociale majeure. C'est le retour à la loi de la jungle, où la loi du plus fort redeviendrait la règle. Et dans l'entreprise, le plus fort c'est le patron : entre un salarié et son patron, il n'y a pas d'égalité ! Le seul moyen de rétablir un plus juste équilibre, c'est l'action collective des salariés, c'est leur organisation en syndicat qui défend leurs intérêts. La « loi travail » c'est donc, aussi, une remise en cause de la place et du rôle que peuvent avoir les syndicats, notamment en voulant imposer le référendum d'entreprise.

Affaiblir les syndicats, voilà un vieux rêve du patronat. Cette loi elle est faite pour lui ! Non content d'avoir empoché les 42 milliards du Pacte de responsabilité, non content d'avoir accumulé les exonérations de toutes sortes faudrait-il, maintenant, que le Code du Travail soit dépecé pour faire plaisir au MEDEF ?

Ce que revendique la FSU

Avec cette loi, l'enjeu est, ni plus ni moins, que de garantir l'égalité entre les salariés et leurs droits face au patronat.

C'est pourquoi la FSU demande au gouvernement, avec les organisations engagées dans l'intersyndicale, de retirer sa loi et d'ouvrir des discussions (dialogue social, conditions travail, formation professionnelle...). Il est indispensable aussi de créer de nouveaux droits afin de répondre aux évolutions actuelles du monde du travail.

MARDI 14 JUIN :
TOUS A PARIS , INSCRIVEZ-VOUS !



Fédération Syndicale Unitaire 27
6 bis, rue de Pannette Evreux 02 32 39 09 54 fsu27@fsu.fr